



FORMATION CONTINUE 2023

VISIOCONFERENCE

DROIT DES SOCIETES

ACTUALITE EN DROIT DES SOCIETES

**Jeudi 6 avril
De 17h00 à 20h00**

Thierry FAVARIO

Maître de conférences HDR Université Jean Moulin Lyon 3

**80€ la séance
60€ / - 2 ans**

Objectifs : Le droit des sociétés connaît une dense actualité législative et jurisprudentielle. De nombreuses solutions que l'on pensait acquises sont remises en cause tandis que la jurisprudence énonce des règles nouvelles qui densifient le statut des organes de la société (responsabilité, droits et obligations) et précisent le régime juridique applicable à des opérations connues (cession de contrôle). Ces évolutions retentissent nécessairement sur les diligences attendues des cabinets d'avocats spécialisées en droit des affaires.
A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité d'être à jour de cette actualité dense.

Pré requis :

Être Avocat.

Programme :

La session s'organise autour de thématiques générales permettant une meilleure compréhension des évolutions, notamment jurisprudentielles :

- La cession de titres sociaux
- La responsabilité du dirigeant social
- La pratique de certaines clauses statutaires (clause d'exclusion de l'associé)

Moyens pédagogiques :

Document recensant les principales décisions rendues par la Cour de cassation remis avant la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas,appelez l'EDASOP (05 61 33 06 99).

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2023 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE

s.debalorre@edasop.fr
05 61 53 58 52